



SIERENTZ TIR SPORTIF
HOHLEGASSE
68510 SIERENTZ
Tel : 03.89.83.93.46

Sierentz, le 17 septembre 2024

C/R de la réunion du Comité Directeur du 14 mai 2024 - Début 18h00.

Présents : Sébastien Ammann, Gilles Bourges, François Detraye, Christelle Ditner, Gabriel Flory, Gilbert Meyer, Pierre Oberrieder, Vianney Salles, Francis Varaine, Gérard Waldeck
Excusés : Olivier Rapp, Albert Elser
Absent : Frédéric Dirand

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 12 mars 2024

Le compte rendu de la réunion du comité du 12 mars 2024 est approuvé à l'unanimité.

2) Trésorerie – Situation au 14 mai 2024

Au 14 mai, la situation de la trésorerie est la suivante : 76.500 Euro sur livret bleu, 16.900 Euro sur parts B, 20.000 Euro sur compte à terme, 29648,08 Euro sur compte courant.

3) Manifestation club, AG et tir publique

Le tir public sera organisé le week-end du 8 et 9 juin. L'affichage est à faire cette semaine. Il y a un problème avec le traiteur qui devait faire la paella et finalement nous a laissé tomber. Un contact a été pris avec un autre traiteur mais il demande 14 euro par part ce qui est trop cher. Gilles cherche une solution. Pour les paiements le terminal CB sera utilisé et nous vendrons des cartons d'une contrevalet de 50 euro qui permettront d'acheter les munitions, boissons, ... en barrant les montants consommés au fur et à mesure. Chaque carton sera marqué du tampon STS au moment de la vente pour éviter toute tricherie. Le champ devant le stand sera ouvert pour étendre le parking. Une déclaration de l'événement a été faite à la FFTir. Le Comité Directeur fixe les prix pour la restauration sur place et les différents types de munitions. Le Comité Directeur approuve une dérogation pour permettre le tir avec une carabine USM1 (calibre 30M1) au pas de tir 25 m pendant l'événement. Une commande spéciale sera passée chez Wybrecht et l'excédent leur sera retourné en fin d'événement (sans prélever dans le stock de boissons normal). Cela sera plus facile à comptabiliser (Wybrecht ne facturera que ce qui a été consommé de cette commande spéciale). Une caution de 1 euro sera demandée pour chaque gobelet plastique. Il faudra passer une commande de bouchons d'oreilles.

L'année prochaine le tir public sera organisé le week-end du 14 et 15 juin. Sébastien fera une proposition pour le repas.



SIERENTZ TIR SPORTIF
HOHLEGASSE
68510 SIERENTZ
Tel : 03.89.83.93.46

La choucroute sera organisée cette année le 10 novembre à l'Agora, et l'année prochaine le 9 novembre toujours à l'Agora.

4) Année électorale

Les membres qui souhaitent présenter leur candidature peuvent remplir la fiche correspondante et la remettre à Gilles.

5) Réunion municipalité avec T. Baumlin notre voisin.

Le Maire de Sierentz a organisé une réunion avec notre voisin M Baumlin qui se plaint du bruit. Le Maire a mis en avant l'antériorité de l'existence du stand et que la commune et le stand ont déjà fait énormément d'efforts pour respecter les normes applicables et limiter le bruit le plus possible. A l'heure actuelle aucun autre riverain ne se plaint du bruit. M Baumlin n'est toujours pas satisfait. Gilles cherchera s'il existe d'autres solutions techniques pour le pas de tir 50m et pour quel budget.

6) Travaux

5 cibles Sport Quantum ont été installées au pas de tir 10m.

Concernant les travaux d'agrandissement, le chantier est toujours interrompu. Une nouvelle réunion à la mairie est prévue la semaine prochaine.

7) Questions diverses/Tour de table

- De plus en plus de dégâts sont constatés au pas de tir 25 m. Comme discuté lors de la précédente réunion le Comité Directeur souhaite faire un rappel aux membres, en particulier lorsque qu'ils acquièrent une nouvelle arme, des règles de sécurité et de signalement des dégâts, et d'identifier les besoins en formation pour ceux qui ne touchent pas les cibles. Gabriel fait lecture du projet de communication qu'il a rédigé pour rappeler ces éléments. Les membres du Comité Directeur font part de leurs remarques et corrections. Gabriel effectuera les modifications et affichera la communication sur le pas de tir 25 m et la mettra en ligne sur le site internet.
- Sébastien évoque la question de l'aspiration de l'air au pas de tir 25m. Le Comité Directeur devra réfléchir à une solution.
- Gérard fait un point sur les championnats de France Ecole de Tir.
- Gilles fait un point sur la consommation électrique qui a baissé de 33000 kw à 25545 kw avec le remplacement des ampoules par des leds. Avec l'investissement dans les pompes à chaleur sur les 4



SIERENTZ TIR SPORTIF
HOHLEGASSE
68510 SIERENTZ
Tel : 03.89.83.93.46

premiers mois nous avons consommé 10000 kw contre 12000 sur la même époque en 2023. Depuis le 12 février nous n'avons consommé que 1061 kw.

- Gilles propose une augmentation de la cotisation de 30 euro qui sera à soumettre à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.
- Le Comité Directeur approuve le versement d'une indemnité de 100 euro à Georges et Philippe pour leurs frais kilométriques pour accompagner les élèves de l'École de Tir aux Championnat de France à Châlons en Champagne.
- Olivier demande une mise à disposition du club house pour ce dimanche pour une fête familiale.

L'ordre du jour étant épuisé, pas de question complémentaire, la séance est levée à 21h45.

Gabriel FLORY

Gilles BOURGES